

FORMATION SAM. 27 & DIM. 28 SEPTEMBRE 2025 | SÉLESTAT

# Transmettre des chants : l'oralité au service du chœur

La transmission orale est une pratique essentielle dans de nombreux chœurs amateurs, notamment lorsque les choristes ne lisent pas la musique. Cette méthode de répétition fondée sur l'écoute, l'imitation et la mémorisation nécessite de la part du chef de chœur des compétences pédagogiques.

Cette formation propose d'explorer des outils permettant de structurer efficacement l'apprentissage de chants polyphoniques. Les stagiaires seront amenés à travailler l'oralité, à affiner leur geste au service de l'interprétation, à proposer des exemples vocaux pertinents et à prendre en compte la carrure musicale.

Par une mise en pratique avec un chœur d'application, ils transmettront du répertoire choral et questionneront le mimétisme vocal, la fréquence des consignes verbales, le travail sans partitions et l'usage du piano.

# Objectifs

- Acquérir des outils pédagogiques pour mener l'apprentissage d'un chant par transmission orale
- Apprendre à structurer les temps d'apprentissage dans la répétition d'un chœur amateur
- Apprendre les fondamentaux de la gestique pour adapter son geste à sa direction musicale et permettre l'appropriation d'un chant

### **Publics**

Chef·fe·s de chœur et encadrant·e·s de pratique chorale, débutants ou autodidactes.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

# Prérequis

Avoir une expérience dans l'encadrement d'un chœur ou avoir le projet de diriger un chœur.

Savoir lire la musique et être autonome dans la préparation d'une partition à 4 voix. Connaître les bases de la battue de mesure.

### Contenus

- Travail pratique des bases de l'apprentissage oral
- Expérimentations des différents usages du geste dans la transmission
- Temps de préparation sur des chants pour imaginer un déroulé d'apprentissage judicieux
- Questionnements autour des choix d'interprétation et des exemples vocaux
- Réflexion et mise en pratique des différentes utilisations possibles du piano dans l'apprentissage

# Démarche pédagogique

- Auto-positionnement à l'inscription
- Mise en application avec un chœur
- Évaluation à l'issue de la formation

## Conditions de réussite

- S'engager à être présent sur tous les temps de la formation
- Préparer le répertoire en amont de la formation

# Accompagnement pédagogique et technique du stagiaire

- Diagnostic des compétences et des besoins du stagiaire en amont de la formation (pour les personnes s'inscrivant dans le parcours)
- Ressources pédagogiques transmises à l'issue du stage

Nombre de places disponibles

15

Intervenant

**Clément CHARLON**, chef de chœur & percussionniste

Après une formation initiale au conservatoire de Nîmes en chant choral et percussions, Clément Charlon poursuit son parcours à Strasbourg. Il s'initie à la direction de chœur au Conservatoire de Strasbourg et se perfectionne en percussions à la Haute École des Arts du Rhin.

Aujourd'hui titulaire d'une licence de musicologie, d'un DNSPM de percussions et d'un DE de professeur de musique, il poursuit sa formation en direction de chœur au CNSMD de Lyon.

Clément a dirigé durant cinq ans le Chœur de Chambre de l'Université de Strasbourg. Il s'est engagé aussi 3 ans auprès des enfants comme professeur de percussions et chef de chœur au sein du dispositif orchestral et social DEMOS à Strasbourg. Par ailleurs, il anime ponctuellement des ateliers, journées ou stages de chant choral. Comme percussionniste, il joue notamment au sein du Duo Vibranium (euphonium et percussions), fondé en 2021.

### Informations pratiques

Dates : samedi 27 & dimanche 28 septembre 2025 Horaires : 9h30-12h30 | 14h-17h Durée totale de la formation : 12h Lieu : École de musique de Sélestat, 8 rue Paul Déroulède, 67600 Sélestat

### Tarifs

Formation professionnelle : 250€ Tarif individuel : 120€ Tarif réduit\* : 90€ + adhésion 2024 : 5€

\*étudiant·e·s, moins de 25 ans, demandeur·se·s d'emploi, bénéficiaires du RSA, détenteur·rice·s d'une carte d'invalidité (sur présentation d'un justificatif)

### Inscription

Formulaire en ligne sur le site de Cadence (rubrique « Formation »)
www.cadence-musique.fr

**Date limite d'inscription :** 15 septembre 2025

### Contacts

Cadence, pôle musical régional 03 88 23 40 80 contact@cadence-musique.fr

### Prise en charge de votre formation

Cadence est un organisme de formation professionnelle continue.
Cette formation est éligible à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation professionnelle.
Pour plus de renseignements et pour obtenir une aide dans vos démarches, contactez-nous.

#### Adhésion

Pour participer à une action, l'adhésion à l'association est obligatoire. Elle est de 5€ par année civile pour les personnes physiques et de 20€ pour les personnes morales

**En partenariat avec** l'École de musique de Sélestat